



IMT Mines Alès  
Alumni

# Bienvenue à la Maison des Élèves

Guide du résident, infos, démarches, numéros d'urgence,  
contacts, associations, espace en ligne

@MinesAlesAlumni

# CONSIGNE DE SÉCURITÉ

## INCENDIE

En cas d'incendie,  
**déclenchez l'alarme, appelez  
les secours 18** et suivez les instructions.



**Attaquez le feu avec l'extincteur approprié,**  
sans prendre de risque.



Si la fumée est dense,  
**baissez-vous pour mieux respirer.**



**Si la fumée rend le couloir  
ou l'escalier impraticable :**

Restez dans votre chambre ;



Mettez du linge humide  
en bas de la porte ;



Signalez-vous à la fenêtre en  
attendant l'arrivée des pompiers.



**06.07.44.54.95 : Numéro de l'astreinte  
technique.** Vous pouvez le contacter de  
17h30 à 21h30 puis de 3h30 à 8h00.

**07.44.80.83.40 : Numéro de la sécurité.**  
Vous pouvez les contacter de 21h30 à 3h30.

## ÉVACUATION

À l'audition du signal d'alarme  
ou sur ordre d'un responsable



fermez les fenêtres et les portes.



Suivez le balisage d'évacuation  
en empruntant les escaliers.  
**Ne revenez pas en arrière.**



Regroupez-vous dans les zones de  
rassemblement près des barbecues.



# NUMÉROS D'URGENCE

**18** Pompiers

**114** Appel d'urgence pour  
sourds et malentendants

**3919** Violence  
Femmes info

**17** Police

**112** Toutes urgences  
numéro d'appel européen

**3114** Souffrance et  
prévention suicide

**15** Samu

Infirmier permanent d'IMT Mines Alès  
04.66.78.51.67 ou 06.26.56.58.03 - M. Olivier Sauliere

Assistante sociale d'IMT Mines Alès  
06.78.02.30.90 ou [mandy.hurel@csiereso.fr](mailto:mandy.hurel@csiereso.fr) - Mme Mandy HUREL



# Bienvenue à la Maison des Élèves

Vous avez été admis à IMT Mines Alès, et comme la très grande majorité des élèves, vous avez choisi d'être logé à la Maison des Élèves. **Félicitations pour votre admission !** Toute l'équipe de **Mines Alès Alumni**, l'association des diplômés de l'école - propriétaire et gestionnaire du parc immobilier - est heureuse de vous accueillir dans ce lieu de vie unique.

Située sur le site du Viget, à 2,5 km de l'école, **la Maison des Élèves** est nichée au cœur d'une pinède. Elle propose un cadre de vie agréable, une capacité de 777 lits, et une diversité de logements adaptés à vos besoins : chambres individuelles, duplex, studios ou T1 pour les couples.

Pensée pour faciliter votre quotidien et favoriser les échanges, elle dispose de nombreux espaces communs : laveries, salle de jeux, bar, salle de musique, salles de travail, infrastructures sportives (muscultation, tennis, multisports, beach-volley), ainsi qu'un espace de coworking moderne. Ce dernier comprend une grande salle commune propice au travail individuel et, à l'étage, des salles réservées aux travaux de groupe, toutes équipées de tableaux interactifs. Ces espaces sont accessibles librement aux membres cotisants.

Pour vous accompagner dans vos démarches, **ce livret d'accueil vous fournit toutes les informations pratiques nécessaires** à votre installation et à votre vie sur le site. Nous vous invitons à le lire attentivement. Vous pouvez également consulter notre site internet [www.mines-ales.org](http://www.mines-ales.org), rubrique « Les logements », où vous trouverez une vidéo de présentation ainsi qu'une FAQ.

**L'administration de la Maison des Élèves  
est à votre écoute et vous accueille :  
du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.**

Nous vous souhaitons une excellente installation et un séjour riche en rencontres et en réussites.

Bien amicalement,  
Mines Alès Alumni



# Sommaire

## **La Maison des Élèves**

L'équipe .....	6
Le plan du campus.....	7

## **Les démarches**

Préparer son arrivée.....	8
Quelles sont les modalités de paiement du loyer ?.....	9
Que comprend mon loyer ?.....	9
Les APL (aide personnalisée au logement).....	9
Infos double logement.....	10
Conserver ou changer de logement.....	10
Quitter son logement.....	11

## **La vie à la Maison des Élèves**

Mon logement.....	12
Les associations.....	13
Le courrier.....	15
Se déplacer.....	16
Faire ses courses.....	17
Affluence.....	17
Plan d'Alès.....	18

# La Maison des Élèves

## L'équipe

### La direction

#### Directeur de Mines Alès Alumni

Fabrice Bon · [fabrice.bon@mines-ales-alumni.fr](mailto:fabrice.bon@mines-ales-alumni.fr) · 04.66.54.25.59

### Le service hébergement

#### Responsable service hébergement

Oria Djahnit · [oria.djahnit@mines-ales-alumni.fr](mailto:oria.djahnit@mines-ales-alumni.fr) · 04.66.54.25.51

#### Assistante service hébergement

Angélique Szelag · [angelique.szelag@mines-ales-alumni.fr](mailto:angelique.szelag@mines-ales-alumni.fr) · 04.66.54.31.64

### Le service comptabilité

#### Responsable comptable

Antoine Usul · [antoine.usul@mines-ales-alumni.fr](mailto:antoine.usul@mines-ales-alumni.fr) · 04.66.54.25.53

#### Comptable et RH

Camille Ramel · [camille.ramel@mines-ales-alumni.fr](mailto:camille.ramel@mines-ales-alumni.fr) · 04.66.54.25.50

### Service technique

#### Responsable technique

Vincent Trichot · [vincent.trichot@mines-ales-alumni.fr](mailto:vincent.trichot@mines-ales-alumni.fr) · 04.66.54.31.60

### Le service communication, animation du réseau des diplômés

#### Animatrice réseau

Chantal Farre · [communication@mines-ales.org](mailto:communication@mines-ales.org) · 04.66.54.31.63 ou 07.45.21.48.74

#### Chargée de communication

Elise Leguet · [communication@mines-ales.org](mailto:communication@mines-ales.org) · 04.66.54.31.63 ou 07.45.21.48.74

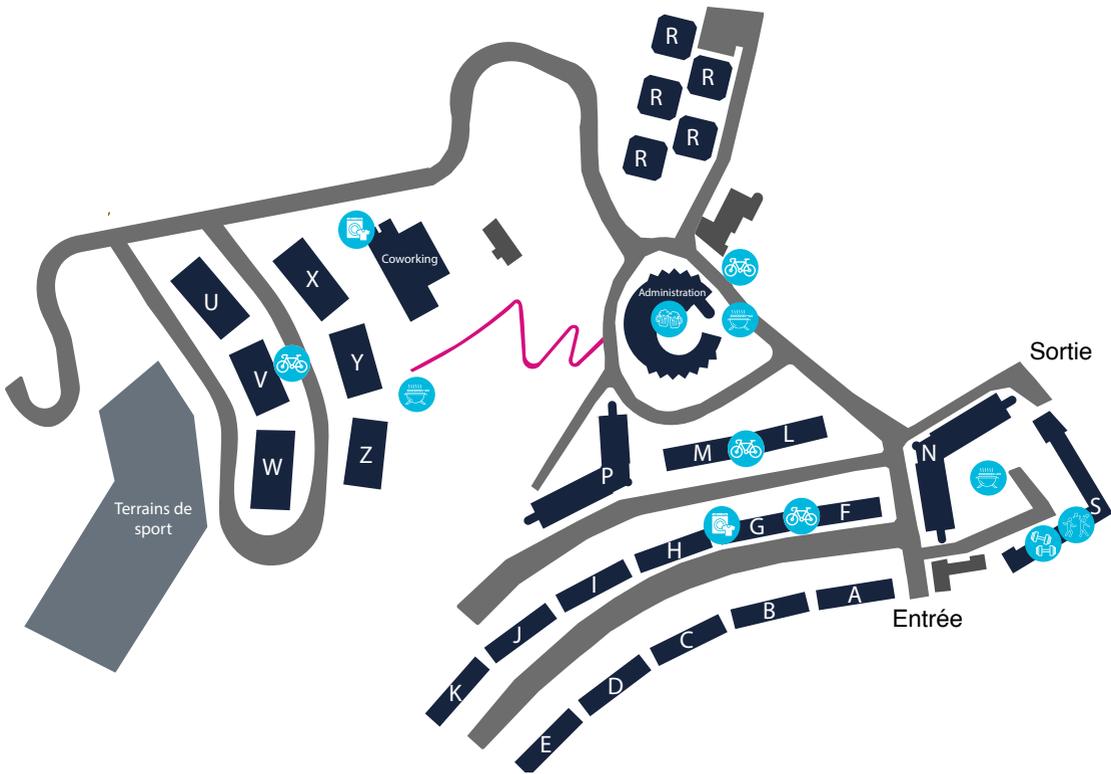
**06.07.44.54.95 : Numéro de l'astreinte technique.**

Vous pouvez le contacter de 17h30 à 21h30 puis de 3h30 à 8h00.

**07.44.80.83.40 : Numéro de la sécurité.**

Vous pouvez les contacter de 21h30 à 3h30.

# Le plan du campus



Buanderie



Barbecue



Salle De Boom



Local à vélo



Bar et  
salle de musique



Salle de sport



# Préparer son arrivée

Vous souhaitez résider à la Maison des Élèves. Afin de préparer au mieux votre arrivée, voici quelques indications à suivre, une fois votre admission à l'école confirmée :

**1** Sélectionner « **Demande d'hébergement à la Maison des Élèves** » lors de la validation en ligne de votre dossier d'école.

**2** Compléter votre dossier sur le site [www.mines-ales.org](http://www.mines-ales.org). **N'oubliez pas de cliquer sur «envoyer le dossier».**

**3** Dès que vous recevez le mail du service hébergement, **remplissez et renvoyez le dossier complet.** Il comprendra le contrat de résidence, l'acte d'engagement, le règlement intérieur et l'attestation d'assurance.

## LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

précise toutes les règles de la vie en collectivité pour mieux vivre ensemble. Vous avez des droits, mais aussi des devoirs. Lisez-le attentivement. En signant le règlement intérieur vous vous êtes engagé à le respecter !

**4** Procéder aux différents **règlements** demandés (*premier loyer, dépôt de garantie cotisation à l'association*).

En cas de difficulté de paiement, n'hésitez pas à contacter le service hébergement.

**LE DÉPÔT DE GARANTIE :** sera conservé toute la durée de votre séjour. Il vous sera remboursé, dans son intégralité, dans un délai maximum d'un mois après votre départ, si aucune dégradation n'a été constatée lors de l'état des lieux de sortie.

**5** La remise de vos clés dépend de votre date d'arrivée :

- **Pendant la période d'intégration :** Les étudiants de deuxième année s'occuperont de vous remettre les clés.

- **Avant la période d'intégration (en semaine) :** Vous pourrez récupérer vos clés directement au secrétariat, pendant ses heures d'ouverture habituelles.

- **Avant la période d'intégration (en dehors des heures d'ouverture ou le week-end) :** Il est impératif de contacter le service hébergement. Ils vous enverront les instructions à suivre pour récupérer vos clés.

**6** **Etat des lieux :** L'état des lieux est un formulaire détaillant l'équipement du logement et faisant l'inventaire du mobilier. Il y est indiqué l'état de tout l'équipement (neuf, bon état, rayé, etc.). Ce document est à compléter par vos soins, c'est un véritable constat de l'existant. **Vous devez le déposer à l'administration dans les 48h suivant la date de votre arrivée.**

## BON À SAVOIR !

Il servira de référence lors de votre départ du logement.

# Payer son loyer

## Quelles sont les modalités de paiement du loyer ?

Pour régler votre loyer, plusieurs options s'offrent à vous. **Nous vous conseillons vivement d'opter pour le prélèvement automatique**, car c'est la solution la plus simple : les prélèvements s'effectuent automatiquement **autour du 20 de chaque mois**.

Si vous choisissez de payer par **carte bancaire (CB), chèque ou virement**, le règlement du loyer devra être effectué **avant le 5 du mois en cours**.

Concernant l'aide personnalisée au logement (APL), sachez que son montant est directement versé à la Maison des Élèves et sera automatiquement déduit de votre loyer.

### Attention :

En cas de loyers impayés, la personne ou l'organisme qui s'est porté garant pour vous sera contacté pour couvrir la dette.

La Maison des Élèves se réserve le droit d'engager des procédures de recouvrement contentieux si nécessaire.

## Que comprend mon loyer ?

L'eau chaude et froide, l'électricité des parties communes (sauf exception), l'accès à Internet, entretien du site et la sécurité, sont inclus dans le loyer.

Non fourni : câble Ethernet, linge de lit, linge de toilette, vaisselle, ustensiles de cuisine, matériel de nettoyage.

## Les APL (aide personnalisée au logement)

Pour vous aider à payer votre loyer et vos charges, vous pouvez bénéficier d'aides au logement versées par la Caf. **Pensez à faire votre demande sur [caf.fr](http://caf.fr), dès la prise de votre logement car il n'y a pas de rétroactivité !**

L'aide sera directement versé à la Maison des Élèves.

Vous pouvez toucher une aide au logement étudiant si vous respectez les 4 conditions suivantes :

- Vous êtes français ou étranger avec un titre de séjour en cours de validité
- Vous louez un logement à la Maison des Élèves
- Vous n'avez pas de lien de parenté avec le propriétaire du logement que vous louez
- Vous avez des ressources (salaire, bourse...) inférieures à certains plafonds

Pour faire votre demande :

1. Munissez-vous des documents nécessaires (contrat de location, RIB, avis d'imposition, coordonnées de la Maison des Élèves)
2. Connectez-vous sur [Caf.fr](http://Caf.fr)
3. Validez et envoyez les justificatifs nécessaires

## Mes démarches

# Infos double résidence

Vous êtes locataire d'un logement à la Maison des Elèves et vous louez un autre logement pour des raisons professionnelles (alternants, doctorant...). Vous pouvez bénéficier d'avantages pour limiter les charges de double résidence en vous renseignant auprès de la Caf.

### CAF :

Les étudiants amenés à assumer une double résidence peuvent bénéficier d'un abattement spécifique prévu par la CAF.

**Attention toutefois : la demande d'aide doit impérativement être faite auprès de la CAF correspondant à la résidence principale.** Il ne faut pas déposer une seconde demande dans un autre département, au risque d'entraîner l'arrêt de l'aide initialement versée et le transfert automatique du dossier vers la nouvelle CAF.

### CAF du Gard

47 boulevard Gambetta, 30100 Alès

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 puis de 13h30 à 16h00. Le vendredi de 8h30 à 12h15.

Par téléphone au 3230

# Conserver ou changer de logement

Lors de votre arrivée à la Maison des Élèves, votre logement vous est attribué pour toute la durée de votre séjour.

Toutefois, **pour changer de logement, vous pouvez déposer une demande en main propre au service hébergement** dès votre arrivée à la Maison des Elèves. Vous serez placé en liste d'attente et l'affectation se fera ensuite par ordre chronologique.





# Quitter mon logement

## Le préavis :

Si vous souhaitez quitter votre logement durant l'année ou avant la fin du contrat, vous devez déposer une lettre de préavis de départ, en main propre, 1 mois avant, auprès du service hébergement.

## L'état des lieux de sortie :

Que vous partiez durant l'année ou à la fin de votre contrat, **vous devez prendre rendez-vous au moins un mois avant votre départ avec le service hébergement** pour réaliser ensemble l'état des lieux de sortie. Celui-ci sera effectué au regard de l'état des lieux d'entrée, puis signé.

Les états des lieux se font du **lundi au vendredi, de 8h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45** (selon permanence du personnel).

Le jour de l'état des lieux sortant veillez à nettoyer la chambre, restituer la clé et à débarrasser tout meuble supplémentaire que vous aurez apporté durant votre séjour. Dans le cas contraire, le déménagement par les agents de la Maison des Elèves sera facturé (cf. règlement intérieur).

Toute dégradation du matériel fourni par la Maison des Elèves dans votre logement sera facturée (lit, matelas, table, chaises, autocollant ...). Le logement devra être rendu vide et propre.

Votre dépôt de garantie vous sera restitué dans un délai d'un mois (sauf si l'état des lieux révèle des dégradations entraînant chiffrage de remise en état), déduction faite d'éventuels dégâts collectifs (cf. règlement intérieur).

## BON À SAVOIR !

Vous devez quitter votre logement en étant à jour du paiement de vos loyers.

## Fournisseur d'électricité :

N'oubliez pas de clôturer votre contrat auprès de votre fournisseur d'électricité en lui indiquant les indices que vous aurez préalablement reportés sur votre état des lieux de sortie.

## CAF :

Prévenir la Caisse d'Allocations Familiales du Gard de votre départ.

## La poste :

Pensez à effectuer votre changement d'adresse auprès des services de la Poste. Aucun courrier ne sera gardé, ni déposé chez une tierce personne, ni envoyé à une autre adresse

# Mon logement

### Utilisation et entretien :

À l'arrivée, votre logement est dans un état de propreté correcte. Il vous incombe de l'entretenir régulièrement et de le rendre propre à votre départ. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, vous devez **faire un entretien régulier de votre logement** (aération, nettoyage, ménage).

Au quotidien ou à la veille d'une absence, pensez à sortir vos poubelles.

### Carte d'accès / clés :

**Si vous oubliez vos clés**, un double vous sera prêté sur présentation d'une pièce d'identité. Il devra être rendu dans les plus brefs délais. Pour cela, rendez-vous à l'administration. En dehors de ses horaires d'ouverture, vous pouvez également vous rapprocher du président du BDE pour récupérer un double.

**Si vous perdez vos clés**, le cylindre de la serrure sera changé et le badge d'entrée remplacé.

Les frais de remplacement, qui peuvent représenter plusieurs dizaines d'euros, seront à votre charge.

### Réparations :

En cas de problèmes (fuite d'eau, panne de chauffage, éclairage défectueux, réparations diverses, etc.) :

- **Signaler le problème via l'application Ker For Home** pour qu'une intervention puisse être programmée dans les meilleurs délais ;
- Toute intervention dans le logement fera l'objet de votre autorisation préalable, sauf urgence.

### Ker For Home

L'application «Ker For Home» vous permet de **notifier les problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre logement** (évier bouché, fuite, ...), et de prendre rendez-vous facilement avec le service technique pour obtenir une intervention efficace dans les plus brefs délais.

[app.kerforhome.com/#/login](https://app.kerforhome.com/#/login)



# Les associations

## Mines Alès Alumni

Mines Alès Alumni ne propose pas seulement un hébergement, elle offre de nombreux services liés au réseau des diplômés, services dont vous pourrez bénéficier durant votre séjour, et tout au long de votre vie professionnelle.

En tant qu'élève d'IMT Mines Alès, **nous mettons à votre disposition un espace personnel sur notre site où vous pourrez trouver des offres de stage, des événements, et accéder à l'annuaire des diplômés.**

### Les événements :

Tout au long de l'année, Mines Alès Alumni organise des événements pour vous **permettre de créer du lien avec le réseau** : afterworks, conférences et webinaires, en ligne ou en présentiel partout en France. Ces échanges constituent autant d'opportunités de **rencontrer des diplômés, de s'inspirer de leurs parcours et de préparer votre avenir professionnel !**

### Un réseau :

Mines Alès Alumni, c'est avant tout **un réseau de plus de 10 000 membres** dont vous pourrez retrouver les contacts sur notre site ou dans notre annuaire.

### Bourse :

Tout au long de votre scolarité, Mines Alès Alumni vous donne accès à deux bourses. **Le prix Mombelet-Vodentcharoff** qui récompense l'excellence et **la Bourse Michard** qui vous soutient dans votre projet de mobilité à l'étranger.

### Offre de stage :

Tous les jours, le service animation réseau met en ligne de nouvelles **offres d'emploi et de stages**. Vous pourrez les retrouver sur notre site dans l'onglet carrière.

### CVthèque :

Chaque année, Mines Alès Alumni propose à ses membres d'intégrer la CVthèque que nous envoyons aux entreprises partenaires une fois par an.

### Le Minerai :

Le Minerai est un magazine bi-annuel réalisé en partenariat avec Mines Albi Alumni et IMT Nord Europe Alumni. Il aborde des thématiques actuelles (nucléaire, plasturgie, ...) sur lesquelles nous proposons à nos diplômés de prendre la parole.

Pour plus d'informations contactez  
Chantal ou Elise par mail à :  
[communication@mines-ales.org](mailto:communication@mines-ales.org)

sur notre site internet :  
[www.mines-ales.org](http://www.mines-ales.org)

ou nos réseaux sociaux :

@minesalesalumni

# Ma vie à la Maison des Élèves



## Le BDE – Cercle des élèves

Créé en 1967, le Cercle des élèves (BDE) est une équipe d'étudiants engagés qui anime la vie associative de l'école.

Il fait le lien entre les élèves, l'école et Mines Alès Alumni. **Le Cercle représente les étudiants, généralistes comme alternants**, et œuvre pour améliorer leur quotidien. **Il supervise plus de 50 clubs, accompagne la création de nouveaux projets et organise de nombreux événements tout au long de l'année** : soirées, tournois, week-end ski, Gala, ...

Le Cercle est aussi là pour vous écouter : n'hésitez pas à aller à sa rencontre !

@BDE IMT Mines Alès



## Le BDS – Bureau des sports

**À Alès, le sport fait partie intégrante de la vie étudiante, et le Bureau des Sports est là pour la faire vibrer !**

Le BDS coordonne des **dizaines d'associations sportives : sports collectifs, individuels, pour débutants ou confirmés**. Entre entraînements, matchs réguliers et compétitions comme le Cartel des Mines (qu'on remporte presque chaque année), chacun peut trouver sa place et porter fièrement les couleurs de l'école.

Que tu sois sportif dans l'âme ou juste curieux de t'y mettre, tu es le bienvenu !

@BDS Mines Alès



## Le BDA – Bureau des arts

**Le Bureau des Arts, c'est l'asso qui fait rayonner la créativité à la Maison des Élèves !** Que tu sois passionné de musique, de théâtre, de photo ou simplement curieux de découvrir de nouvelles pratiques artistiques, le BDA est là pour toi.

Avec ses 11 associations, il propose toute l'année **des ateliers variés, des scènes ouvertes, des soirées à thème et même des voyages culturels en Europe**. De quoi révéler l'artiste qui est en toi et vivre une vie étudiante haute en couleurs !

@BDA Mines Alès



## Où récupérer mon courrier ?

Le courrier est déposé par le facteur dans l'espace dédié, dans le couloir du secrétariat.

### Peut-on se faire livrer des colis ?

Oui, mais avec quelques précautions à connaître :

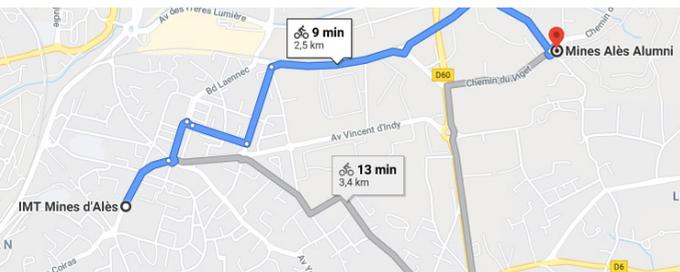
- L'administration ne réceptionne pas les colis nécessitant une signature.
- Les autres colis, sans signature, peuvent être réceptionnés.

# Ma vie à la Maison des Élèves

## Se déplacer



La Maison des Élèves étant située à 2,5 km d'IMT Mines Alès, il existe différentes solutions pour vous rendre en quelques minutes sur les différents sites souhaités.



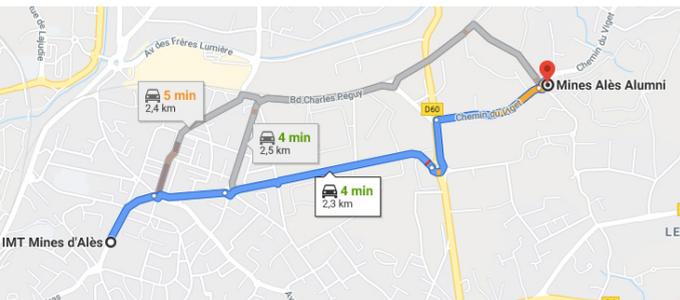
### VÉLO

Une piste cyclable sécurisée vous permet de rejoindre l'école sur le site de Clavières en moins de 10 minutes, et sur le site de Croupillac en 5 minutes.



### BUS

Les lignes 3 et 20 à proximité de la MDE desservent l'ensemble de la ville de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi (tarif étudiant: 11€/mois ou 1.20€/trajet).



### VOITURE

Un système de co-voiturage est en place depuis plusieurs années au sein de la MDE. Vous avez ainsi la possibilité de vous rendre en cours en voiture. Attention, les places de parking sont rares à l'école.

# Faire ses courses

## Entr'EMA

Créée et gérée par des étudiants de l'école, Entr'EMA est une épicerie solidaire située à l'entrée de la MDE. Elle fonctionne sur la base du bénévolat (notamment des premières années).

**Tout le monde y est le bienvenu sans distinction de revenus.** Vous pourrez y retrouver des produits secs (pâtes, riz...) mais aussi des produits frais et d'hygiène à prix réduits alors n'hésitez pas à venir découvrir l'épicerie.

Ce n'est cependant pas un supermarché et les stocks sont limités, l'épicerie reçoit des colis de la Banque Alimentaire une fois par semaine.



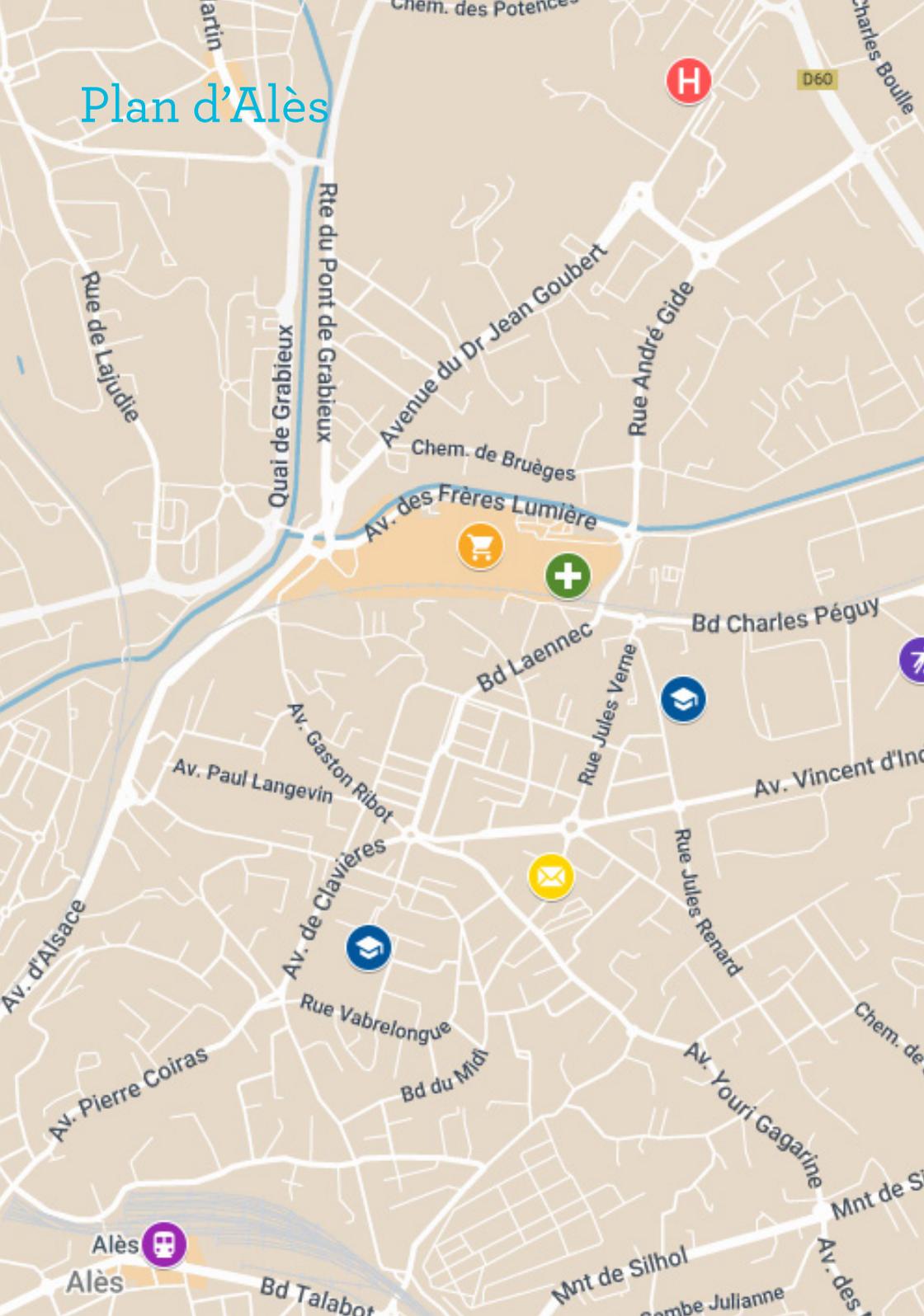
# Affluences

L'application «Affluences» vous permet de réserver un créneau pour accéder aux différentes infrastructures de la Maison des Élèves (salles de travail, terrains de sport, salle de musique, planchas, ...).

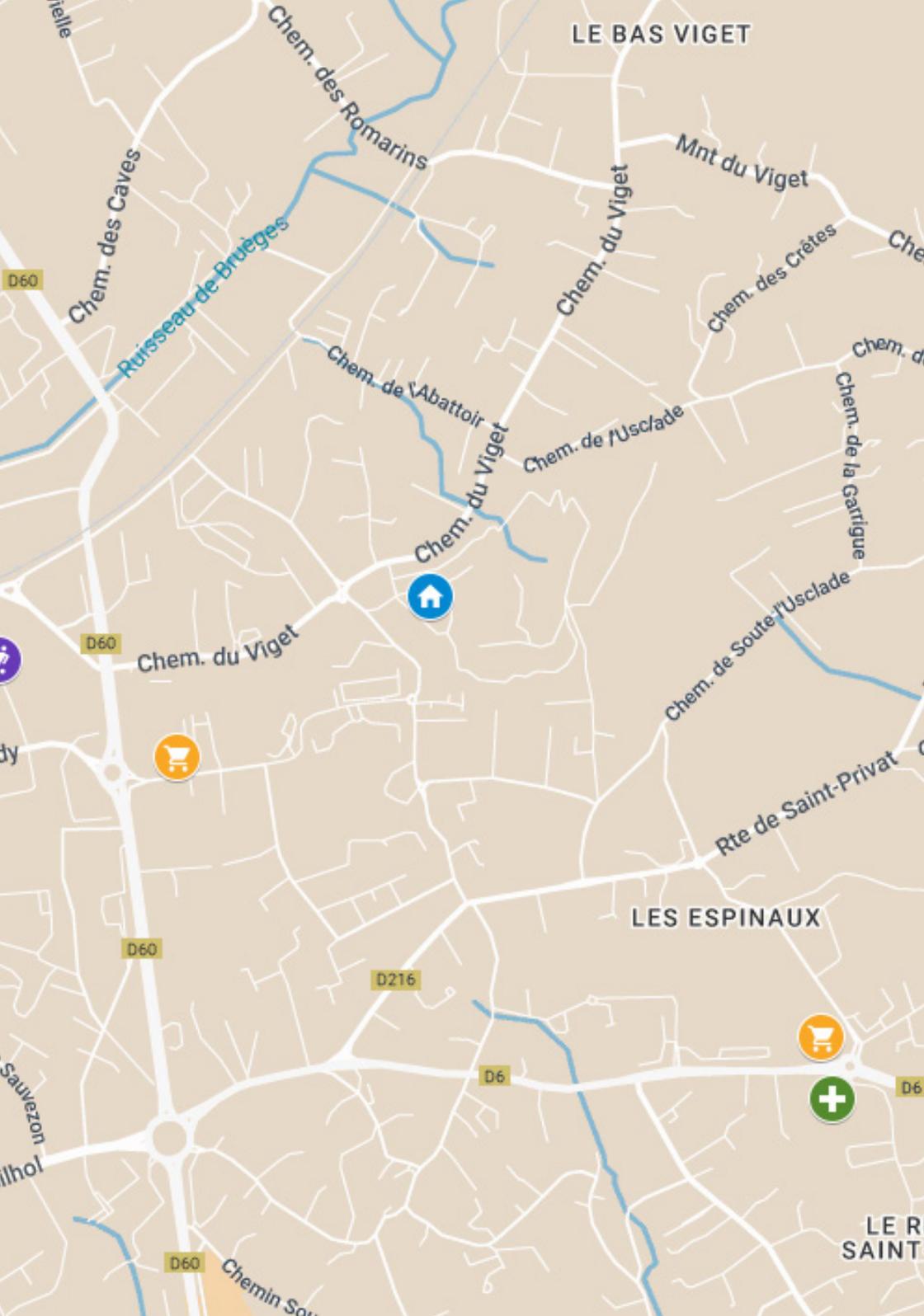
<https://affluences.com/mines-ales-alumni>



# Plan d'Alès



LE BAS VIGET



Chem. des Caves

Chem. des Romarins

Ruisseau de Brûeges

Chem. du Viget

Mnt du Viget

Chem. des Crêtes

Chem. de l'Abattoir

Chem. de l'Usclade

Chem. du Viget

Chem. de la Garrigue

Chem. de Soute l'Usclade

Chem. du Viget

Rte de Saint-Privat

LES ESPINAUX

LE R SAINT

@minesalesalumni

@minesalesalumni

@minesalesalumni

